

ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE

LES PREMIERS RÉSULTATS



Quelques points révélateurs

L'OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

POURQUOI ?



Dresser une analyse de la situation actuelle du commissariat d'exposition en France, en identifiant les évolutions et les permanences du métier ces dix dernières années.

COMMENT ?



Combiner des données quantitatives, l'exploitation approfondie des nombreuses réponses ouvertes permettant de saisir les expériences vécues, et approche sociologique.

ET APRÈS ?



En construisant une connaissance objectivée sur l'activité curatoriale et ses conditions concrètes d'exercice, l'étude devient un levier pour concevoir de nouvelles préconisations et pour construire les futures politiques publiques.

LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

QUI A PARTICIPÉ ?



450 personnes ont accédées au questionnaire, et 336 questionnaires ont pu être exploités.



Parmi les répondant·es à la question, 73,7% s'identifient comme femme, et 24,2% comme homme. 2,1% ne souhaitent pas répondre. Les répondant·es sont majoritairement situé·es entre 31 et 50 ans (60,1%). Leur résidence principale est globalement située dans les villes moyennes, les grandes agglomérations et en région parisienne.

LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

COMMENT SE PRÉSENTENT LES RÉPONDANT·ES ?



Iels se qualifient à 43,8% comme commissaire d'exposition, à 33% comme curateur·ice et 11% comme artiste-commissaire. 55,8% déclarent être affilié·es au régime de sécurité sociale d'artiste-auteur·ice, 25,2% avec un statut d'entreprise individuelle (micro ou auto-entreprise), et 38,8% sont salarié·es (secteurs public et privé confondus).



79,2% des répondant·es déclarent leur activité professionnelle comme plurielle (plusieurs types d'activités), et 53,2% considèrent le commissariat comme activité principale.

QUELS CONSTATS RETENIR ?

STRUCTURATION DU MÉTIER



La structuration professionnelle a largement avancée en dix ans, en parallèle du développement de l'offre de formations.



La reconnaissance symbolique du rôle des commissaires dans l'écosystème des arts visuels ne coïncide pas avec une amélioration des conditions d'exercice.



La défaillance d'un statut juridique particulier induit différentes formes de précarités (financières, conditions matérielles d'exercice, problèmes de bien-être au travail, charge mentale importante, pluractivité qui peut être subie...). L'affiliation au régime social d'artiste-auteur depuis 2020 participe à la structuration, mais doit encore être approfondie.



La pluriactivité (assumée ou subie) est majoritairement pratiquée par les répondant·es, induisant une surcharge de travail dans l'objectif de maintenir un équilibre financier.

QUELS CONSTATS RETENIR ?

CONDITIONS D'EXERCICE



C'est une activité qui offre une grande liberté de conception, de recherche et d'expérimentation, de créativité et d'autonomie, ayant une "utilité sociale" via la transmission, la mise en relation entre les œuvres, les artistes et les publics.



L'évolution des cadres et formats de travail impliquent une mutation des pratiques ces dix dernières années, une forte polyvalence et le développement constant de nouvelles compétences.



La part grandissante du travail administratif et des relations institutionnelles se réalise au détriment du cœur des missions curatoriales.



Constat récurrent du manque de moyens financiers et de temps pour la réalisation des projets.



Croissance des contraintes institutionnelles et politiques, ingérences des tutelles, contexte impliquant une forme d'autocensure ou une liberté de choix artistique limitée.

QUELS CONSTATS RETENIR ?

MOBILITÉ ET OPPORTUNITÉS



Malgré la croissance des postes et des appels à projets ces dernières années, 69,9% des répondant·es indiquent accéder à leurs projets par les réseaux professionnels et les rencontres.



70% des répondant·es constatent un impact sur leur motivation et leur confiance professionnelle suite à une réponse négative dans le cadre d'appels à projets. Ce système induit une remise en cause permanente de sa légitimité et une mise en concurrence importante pour 42,2% des répondant·es.



41,7% des répondant·es ont connu une expérience de formation à l'étranger (seule ou combinée à des études en France), systématiquement associée à un accès facilité aux réseaux professionnels et une reconnaissance accrue.



L'enquête atteste que le capital économique familial détermine les choix de formation puis de carrière et la sélection des projets.

QUELS CONSTATS RETENIR ?

ÉCONOMIE DES COMMISSAIRES



Contexte avéré de précarité économique : 77,2% des répondant·es affirment que leur rémunération est en-dessous ou très en-dessous de leurs attentes.



Les répondant·es témoignent d'une reconnaissance financière insuffisante face au travail réalisé, au temps consacré aux projets, à la diversité des compétences exigées, au niveau de formation et aux responsabilités assumées.



La précarité économique est constatée par des revenus faibles, irréguliers et discontinus, et un travail non rémunéré régulier (assumé via des projets bénévoles ou subi du fait d'une part importante de travail invisible).



Les référentiels de rémunération du secteur sont rarement respectés pour 41,3% des répondant·es (et pour 1/3 en cumulant les réponses "jamais" et "je ne les connais pas").

QUELS CONSTATS RETENIR ?

VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE



La déconnexion réelle du travail reste hors d'atteinte pour la majorité des répondant·es : plus de 85% déclarent rester mentalement ou concrètement mobilisé·es par leurs activités professionnelles.



Parmi les répondant·es de cette partie facultative, la santé mentale arrive très largement en tête des difficultés rencontrées (stress, anxiété, épuisement, charge mentale excessive). Les explications avancées convergent vers l'absence de cadre légal clair, l'isolement du travail indépendant ou encore la porosité entre engagement personnel et mission professionnelle.



67% des femmes ayant répondu à la question déclarent que leur vie familiale a influencé leurs choix professionnels, contre 45% des hommes.

QUELS CONSTATS RETENIR ?

ENGAGEMENTS ET LIBERTÉ



41,4 % des répondant·es déclarent que les sujets de société (écologie, solidarité, santé, discrimination...) constituent un élément déterminant de leur pratique.



Les enjeux de justice sociale (féminisme, décolonialisme, inclusion...) et d'écologie arrivent en tête des thématiques les plus citées.



Cet engagement sociétal se traduit concrètement dans le rapport aux publics : 36,9% des répondant·es estiment que les dispositifs de médiation et d'accessibilité sont un élément déterminant dans leurs projets, et la majorité considèrent la médiation comme indissociable de l'acte curatorial lui-même.



L'enquête met en évidence des freins concrets à l'exercice de la liberté curatoriale : pressions institutionnelles, politiques, des collectivités ou des directions d'établissement sur le contenu même des projets curatés. Les commanditaires semblent faire peser leurs propres logiques sur les contenus des expositions.

PREMIÈRES PRÉCONISATIONS

ADRESSÉES AUX COMMISSAIRES D'EXPOSITION



Utiliser les référentiels de rémunération et les outils de négociations existants. Appliquer ces recommandations pour l'ensemble des travailleur·ses du projet.



Identifier la valeur réelle du travail dans vos devis, contrats et factures : noter la rémunération estimée selon les référentiels du secteur, puis la remise appliquée au projet (forfaitaire ou taux en pourcentage) selon les négociations préalablement acceptées.



Contractualiser systématiquement pour sécuriser les revenus et cadrer le temps de travail.



Repérer, chiffrer et limiter le travail non rémunéré : distinguer le bénévolat choisi du travail gratuit subi grâce à des outils de suivi de temps, fixer un seuil au-delà duquel une proposition est déclinée ou renégociée.

PREMIÈRES PRÉCONISATIONS

ADRESSÉES AUX POUVOIRS PUBLICS, TUTELLES ET INSTITUTIONS



Se saisir des référentiels de rémunération existants pour toutes les activités artistiques (AICA, BLA!, d.c.a, C-E-A, Astre, devenir.art...) et contractualiser systématiquement.



Développer des opportunités curatoriales sur le territoire, créer un maillage et renforcer les dispositifs de mobilité des commissaires.



Organiser les projets sur des temps longs, gagner en flexibilité, favoriser la recherche et l'expérimentation dans les processus créatifs. Appliquer le droit à la déconnexion dans les contrats, prévoir des aménagements pour favoriser le bien-être, respecter la santé et la vie personnelle.



Alléger la charge administrative liée à la recherche de projets, à leur réalisation, à leur bilan, et au régime d'artiste-auteur·ice. Penser un cadre social plus adapté où la rémunération du temps de recherche est prise en compte via une continuité de revenus.

ET ENSUITE ?

PERSPECTIVES D' ACTIONS MENÉES PAR C-E-A



Accompagner les pouvoirs publics, les collectivités et les tutelles pour faire évoluer les financements publics : charge administrative allégée, conditionnement de financements de projets au respect des conditions de travail et de rémunération...



Plaider pour une meilleure structuration sectorielle et le soutien aux projets de loi favorisant la reconnaissance des réalités professionnelles et des conditions de rémunération justes.



Expliquer et communiquer à large échelle les réalités de notre secteur, sensibiliser aux enjeux du métier, créer des outils et des ressources pour protéger les commissaires d'exposition, diffuser nos recommandations et conseils, orienter nos adhérent·es.



Construire de nouvelles opportunités professionnelles et outils dédiés aux commissaires, grâce au soutien de nos partenaires.

REMERCIEMENTS

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE



Nous remercions chaleureusement le Ministère de la Culture pour son soutien financier et son accompagnement dans la diffusion de cette enquête.

L'ÉQUIPE DE SOCIOLOGUES



Nous remercions tout particulièrement Sylvia Girel, Gabrielle Balagayrie, Juliette Kermarrech et Anaïs Merentier, de l'Observatoire des publics et des pratiques de la culture, pour leur engagement, leur disponibilité et le travail accompli à nos côtés dans la conception, la réalisation et l'analyse de cette enquête.

REMERCIEMENTS

COORDINATION ET BÉNÉVOLES



Nous remercions Damien Airault et Aurélie Faure, adhérent·es bénévoles à C-E-A et référent·es du groupe de travail, pour le pilotage et la coordination des différentes étapes du projet, ainsi que Chloé Maury, pour la coordination générale.



Nous remercions également les bénévoles qui ont contribué à la réflexion sur le questionnaire, les thématiques à aborder et ayant testé l'outil: Anna Battiston, François Belsœur, Domitille Bertrand, Léa Bismuth, Noémie Bouvard, Charlotte Caragliu, Barbara Lagié, Anna Milone, Camille Minh-Lan Gouin, Jeanne Mercier, Andy Rankin et Gaïa Tourpe.

LES CONTRIBUTEURS·RICES



Nous remercions les personnes ayant contribuées à la visibilité du questionnaire, et celles ayant pris le temps de partager leurs expériences. Leurs réponses détaillées constituent le matériau essentiel de cette enquête et de son analyse.

REJOIGNEZ-NOUS !

D'après les résultats de l'enquête, les adhérent·es à C-E-A connaissent deux fois plus souvent les dispositifs de soutien à la profession (80% contre 35,2% chez les non-adhérent·es) et sont mieux informé·es sur les textes et projets de loi.

- Adhérer à C-E-A permet d'accéder à une veille actualisée sur les dispositifs, les référentiels et les textes de loi.
- Échanger régulièrement avec ses pairs sur ses conditions de travail permet de repérer et signaler des pratiques sous-évaluées ou des difficultés récurrentes. Chaque adhésion contribue à faire évoluer les pratiques d'un secteur encore marqué par une sous-évaluation du travail artistique et curatorial.
- Soutenir le réseau permet de garantir la défense de vos droits, la représentation de votre métier et la création d'actions concrètes à la faveur du collectif.



Rendez-vous sur notre site internet pour connaître les modalités de candidature, onglet "Découvrir le réseau".



ASSOCIATION FRANÇAISE DES COMMISSAIRES D'EXPOSITION

Association loi 1901

Créée en 2007

www.c-e-a.asso.fr

info@c-e-a.asso.fr

Conseil d'administration

Damien Airault

Mathilde Belouali

Domitille Bertrand

Margaux Bonopera

Jérôme Cotinet-Alphaize

Leïla Couradin

Émilie d'Ornano

Marianne Derrien

Aurélie Faure

Alexandra Goullier Lhomme

Henri Guelle

Raphaële Jeune

Thomas Lemire

Claire Luna

Léo Marin

Jeanne Mathas

Magalie Meunier

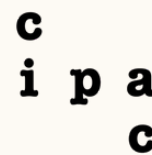
Anna Milone

Richard Neyroud

Fanny Robin

Coordinatrice générale

Chloé Maury



Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain